

Zurich, le 5 mars 2018

Les arguments de la BNS contre l'initiative Monnaie pleine

Le contenu de l'initiative

- L'initiative prévoit d'interdire aux banques de créer de la monnaie scripturale comme elles l'ont fait jusqu'à présent. Les avoirs à vue devraient être intégralement couverts par de la monnaie émise par la Banque nationale, c'est-à-dire se composer de monnaie centrale.
- L'initiative prévoit que la Banque nationale mette en circulation, «sans dette», l'argent nouvellement émis, c'est-à-dire qu'elle le transfère sans contrepartie à la Confédération, aux cantons ou aux citoyens.
- Les auteurs de l'initiative estiment que centraliser la création monétaire auprès de la BNS rendrait le système financier plus stable et amènerait la Banque nationale à verser des montants plus élevés à l'Etat et aux citoyens grâce à l'augmentation des bénéfices tirés de la création monétaire.

Pourquoi la Banque nationale rejette l'initiative Monnaie pleine

Les avantages du système monétaire actuel

- Le système monétaire actuel fonctionne bien. En Suisse, il n'y a pas de problème majeur à résoudre. Le système financier a fait ses preuves, et la crise financière a été surmontée. En outre, le système financier est devenu plus sûr grâce à de nouvelles réglementations appropriées (exigences en matière de fonds propres et autres mesures réglementaires).
- Le système décentralisé actuel est efficace et répond aux besoins des clients. Les crédits sont octroyés de manière décentralisée via le marché. Par leur comportement sur ce marché, les emprunteurs et les épargnants déterminent les banques chargées d'octroyer des crédits et de créer de la monnaie.

- La concurrence entre les banques garantit l'adéquation des conditions en matière de taux d'intérêt, mais aussi la qualité et la modernité de l'offre de services, à des prix intéressants. Les banques sont incitées à innover continuellement pour améliorer leurs prestations (par exemple e-banking, TWINT).
- La Banque nationale dispose des instruments nécessaires pour agir sur le niveau des taux d'intérêt et gérer la masse monétaire. Elle accomplit ainsi son mandat qui consiste à assurer la stabilité des prix.

Les inconvénients du régime de monnaie pleine

- Il ne serait pas judicieux de remanier radicalement le système financier suisse. Etant donné l'absence d'expériences similaires et le manque de données comparatives, une telle réforme comporterait des incertitudes et des risques considérables.
- Si les banques ne pouvaient plus recourir aux dépôts à vue pour financer les crédits, l'octroi de crédits deviendrait plus restrictif et plus cher. En Suisse, les crédits constituent des sources de financement importantes pour les entreprises, en particulier pour les PME et les ménages.
- Dans un régime de monnaie pleine, la concurrence pour les dépôts à vue changerait radicalement. Le système financier risquerait de devenir de ce fait plus coûteux, moins efficace et moins innovant, ce qui serait dommageable à l'économie, et notamment aux clients des banques.
- On pourrait craindre une perte d'efficacité si toute la création monétaire était centralisée par la BNS et qu'était ainsi supprimé le système actuel à deux niveaux, qui donne également aux banques la possibilité de réagir de manière décentralisée à la demande de leurs clients en leur octroyant des crédits.
- Un régime de monnaie pleine entraverait la conduite de la politique monétaire et mènerait à une instrumentalisation de cette dernière.
 - La création de monnaie centrale «sans dette», telle que la prévoit l'initiative, exposerait la Banque nationale à des pressions politiques. La demande de financement de projets et de dépenses publiques par la BNS augmenterait inévitablement. Cela menacerait l'indépendance de la politique monétaire, si bien que la BNS risquerait de ne plus pouvoir remplir son mandat.
- Aujourd'hui, la BNS peut influencer sur la demande de monnaie et de crédits par le canal des taux d'intérêt. Les principales banques centrales ont recours à la gestion des taux d'intérêt, et cet instrument a fait ses preuves. Un régime de monnaie pleine représenterait un retour inutile à une politique basée sur la gestion de la masse monétaire.

Les attentes irréalistes des auteurs de l'initiative

- Un régime de monnaie pleine ne garantirait pas la stabilité du système financier.
 - La monnaie pleine ne pourrait empêcher l'émergence de cycles de crédit ni de bulles immobilières ou financières. En effet, l'octroi de crédits n'est pas la cause des bulles d'actifs, même s'il peut les amplifier. Les bulles d'actifs et les cycles de crédit sont en premier lieu provoqués par des anticipations de prix excessives et une sous-évaluation des risques.
 - Un régime de monnaie pleine n'aurait pas non plus été en mesure d'empêcher les principales causes de la récente crise financière, comme notamment la conviction que les prix des actifs augmentent continuellement, le manque de transparence de certains instruments financiers complexes en matière de couverture des risques, un endettement excessif à court terme sur les marchés monétaire et interbancaire, ou encore l'instabilité des banques d'investissement n'exerçant pas d'activités de dépôt.
 - Dans un régime de monnaie pleine, les banques ne pourraient plus recourir aux dépôts à vue pour financer les crédits. Par conséquent, elles essaieraient de trouver d'autres sources de financement, moins stables. En outre, le système bancaire parallèle, moins réglementé, pourrait gagner en importance.
- Un régime de monnaie pleine ne permettrait pas à la BNS de verser à l'Etat et aux citoyens des montants plus élevés sur la durée.
 - La BNS détiendrait l'exclusivité de la création monétaire, qui serait interdite aux banques. Il est difficile de prévoir quelle serait alors l'ampleur de la demande de monnaie pleine, donc de monnaie centrale, de la part du public.
 - La création de monnaie centrale «sans dette», telle que la prévoit l'initiative, grèverait le bilan de la Banque nationale au fil du temps, car cette dernière ne pourrait plus acquérir d'actifs par ce biais. La BNS enregistrerait un bénéfice moins élevé que dans le système actuel, lequel lui permet de générer des revenus sur ses actifs.
 - Parallèlement, les fonds propres de la BNS ne cesseraient de diminuer, ce qui, à long terme, pourrait affaiblir la confiance dans le franc. La valeur de l'épargne totale en francs serait menacée.
 - Les auteurs de l'initiative surestiment le produit net tiré par les banques de la création monétaire dans le système en vigueur. Ce produit finance actuellement des services tels que la tenue de comptes. La suppression de la monnaie scripturale créée par les banques commerciales rendrait la détention de monnaie plus coûteuse pour les citoyens, car ces derniers devraient payer les services bancaires.

Conclusion:

- Le passage à un régime de monnaie pleine ne pourrait se fonder sur l'expérience et comporterait des risques considérables. La croissance et la prospérité seraient menacées au profit d'une expérimentation radicale.
- Un régime de monnaie pleine présenterait des désavantages majeurs par rapport au système actuel. Il conduirait à un système financier moins efficace et plus coûteux. Il entraverait la conduite de la politique monétaire et mènerait à une instrumentalisation de cette dernière. Un tel régime serait dommageable à l'ensemble de l'économie, aux clients des banques et aux citoyens.
- Un régime de monnaie pleine ne rendrait pas le système financier plus stable, et ne permettrait pas à la BNS de verser des montants plus élevés à l'Etat et aux citoyens. Il ne contribuerait pas davantage à une plus grande prospérité.